

ETOILE SPORTIVE DE CANNES

FONDEE EN 1910

Association régie Loi 1901

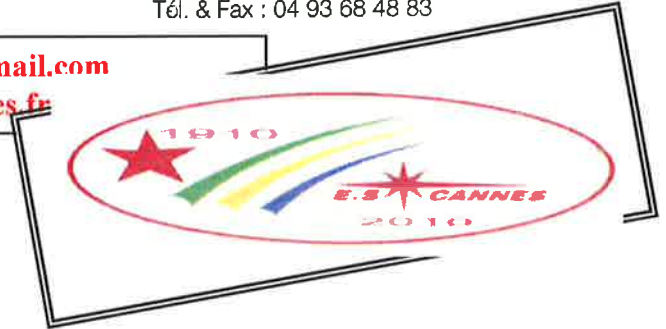
PRATIQUE ET ENCOURAGEMENT
DU SPORT CYCLISTE
DE COMPETITION ET DE LOISIRS
ECOLE DU CYCLISME

Siège Social :
MAISON des ASSOCIATIONS
9, Rue Louis Braille - 06400 CANNES
Tél. & Fax : 04 93 68 48 83



Réunion chaque Lundi
au Siège du Club de 18H15 à 20h00 (2^{ème} Etage)

etoileportivedecannes@gmail.com
www.etoileportivedecannes.fr



U.F.O.L.E.P Cyclisme
12 Rue VERNIER
06000 NICE

Suite à notre précédent dossier

A la demande de la PREFECTURE des A.M – Nice

Nous sommes amené à changer notre date d'organisation, car le Dimanche 01 Mai 2016, il y a une Epreuve de Véhicules historiques dans le Col du TANNERON et que la route sera coupée toute la journée .

Notre **24^{ème} « La LAZARIDES »**, randonnée cycliste
Aura lieu le

SAMEDI 30 AVRIL 2016
(au lieu du Dimanche 01 Mai)

Pouvez vous transmettre ce nouveau dossier aux Préfectures du Var et des Alpes Maritimes

J'ai déjà avisé Mme MASSA de la Préfecture de Nice
Service des Organisations Sportives
De ce changement de date. Elle attend donc ces nouveaux documents.

Vous en souhaitant bonne réception, Veuillez croire en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Cannes, le 01 Mars 2016

Le Secrétaire général : A.FENEAU

06,02,39,35,29

ETOILE SPORTIVE DE CANNES

FONDEE EN 1910

Association régie Loi 1901

PRATIQUE ET ENCOURAGEMENT
DU SPORT CYCLISTE
DE COMPETITION ET DE LOISIRS
ECOLE DU CYCLISME

Siège Social :
MAISON des ASSOCIATIONS
9, Rue Louis Braille - 06400 CANNES
Tél. & Fax : 04 93 68 48 83



Réunion chaque Lundi
au Siège du Club de 18H15 à 20h00 (2^{ème} Etage)

etoileportivedecannes@gmail.com
www.etoileportivedecannes.fr



U.F.O.L.E.P Cyclisme
12 Rue VERNIER
06000 NICE

Je vous signale que notre Club souhaite organiser son :

24^{ème} « La LAZARIDES »
Samedi 30 Avril 2016

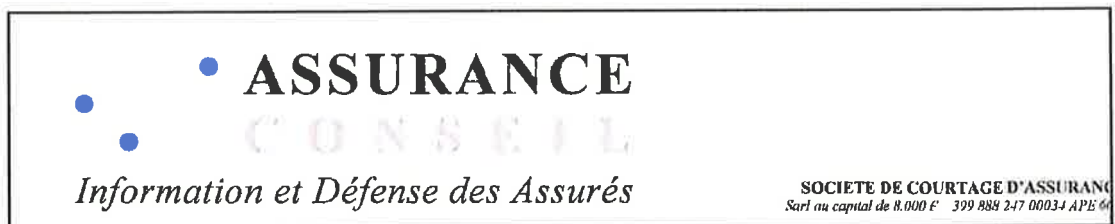
Sous l'Egide de l'U.F.O.L.E.P

Veillez trouver ci joint ,pour transmission aux Préfecture des Alpes Maritimes - NICE
Préfecture du Var - TOULON

Les Dossiers de « DECLARATION »

Comprenant:

- Le Plan des parcours
- Les Descriptifs des parcours avec les heures indicatives de passages
- Les profils
- Attestation d'assurance couvrant
 - L'ensemble de la manifestation
 - L'ensemble des Participants et Intervenants (Staff)



J'attire votre attention sur le fait que cette 24^{ème} Edition n'est pas une Cyclo sportive, mais bien organisé sous la forme d'un
« BREVET RANDONNEUR »
sans classement individuel

Vous en souhaitant bonne réception, Veuillez croire en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Cannes, le 01 Mars 2016

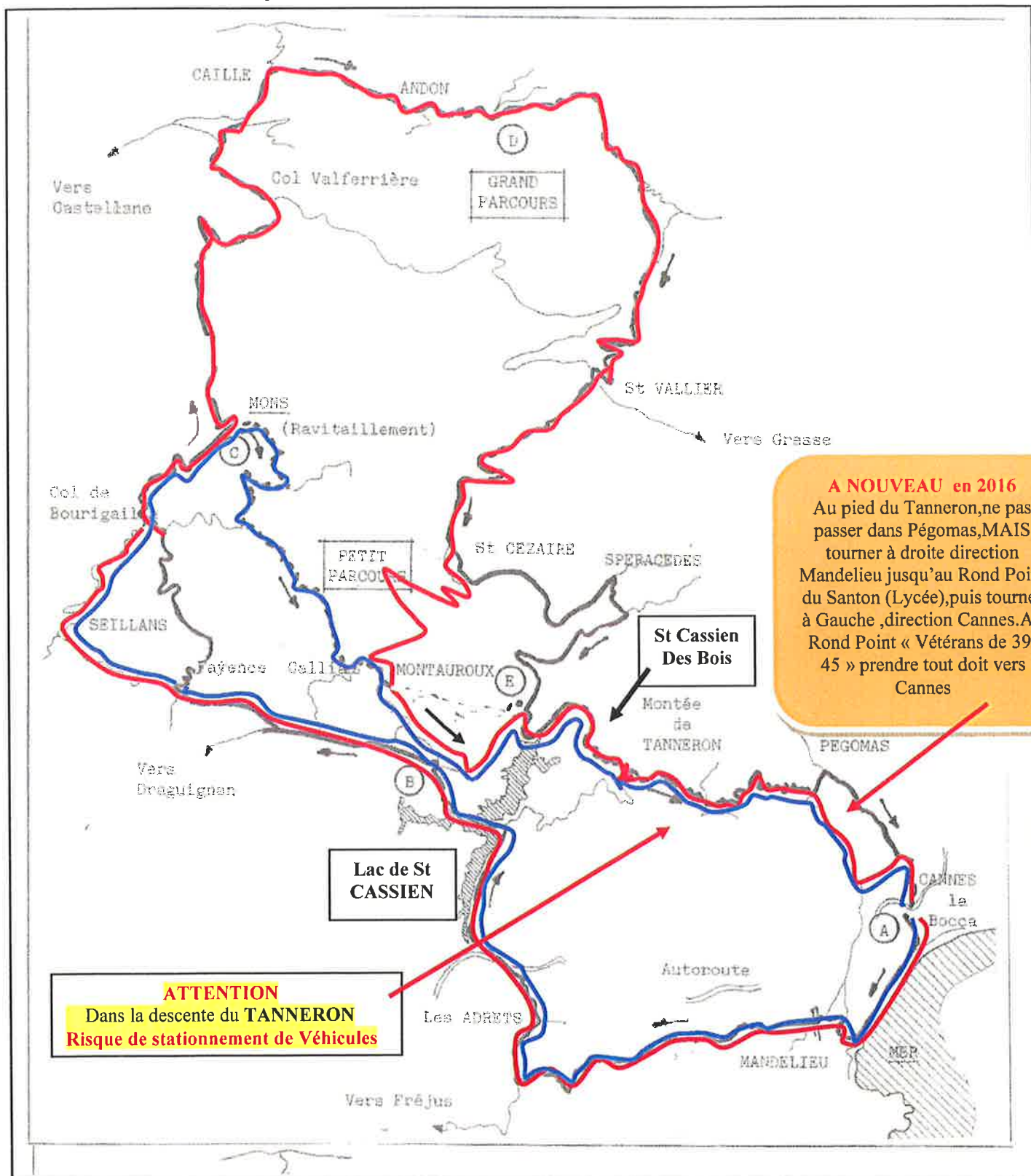
Le Secrétaire général : A.FENEAU



- PLAN des PARCOURS -

-GRAND PARCOURS : Distance = 157 Kms + 7 Kms
A - B - C - D - B - E - A
Dénivelée = 2500 Ms
Départ = 8 H 30

-PETIT PARCOURS : Distance = 105 Kms + 7
A - B - C - B - E - A
Dénivelée = 1800 Ms
Départ = 9 H 30





24^{ème} Brevet Randonneur « La LAZARIDES »

MODIFICATIONS PARCOURS Samedi 30 Avril 2016

Renouvellement

Egide U.F.O.L.E.P

Descriptif origine : 01.03.2016 Modificatif :

A PALLER

Pour Grand et Petit parcours

On ne passe pas par FAYENCE

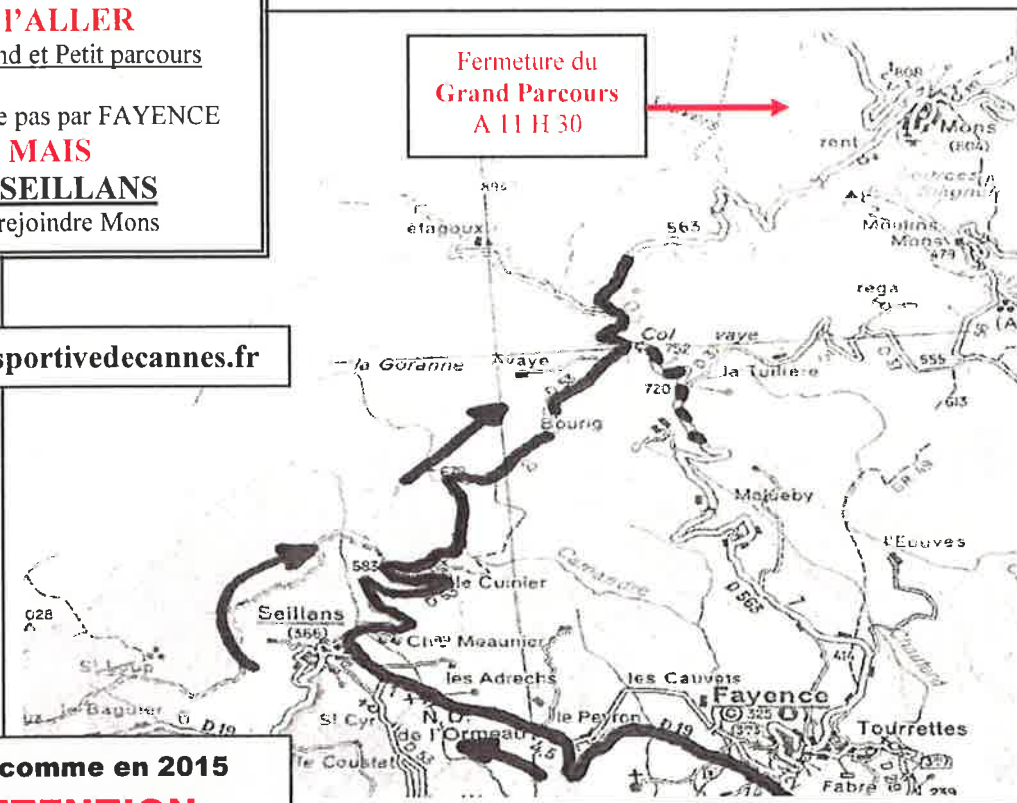
MAIS

Par SEILLANS

Pour rejoindre Mons

Fermeture du
Grand Parcours
A 11 H 30

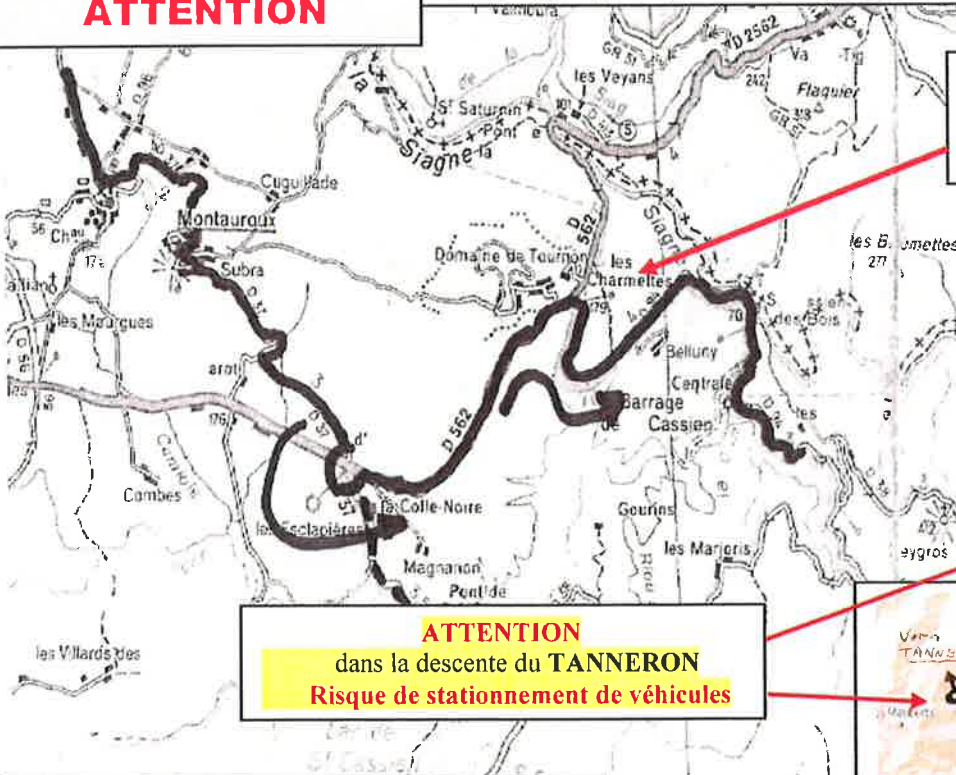
www.etoilesportivedecannes.fr



Tout comme en 2015

ATTENTION

Fermeture
DES Parcours
A 15 H 00



Renouvellement en 2016

Ne plus passer dans PEGOMAS

- En bas de la descente du Tanneron tourner à droite vers Mandelieu (D.109)
- Au Rond Point du « Santon » (Lycée) tourner à gauche (Bd de la Libération)
- Au 2^{ème} Rond Point (des Vétérans 39-45) aller tout droit.
- Au 3^{ème} Rond Point ,prendre direction Cannes

ATTENTION
dans la descente du TANNERON
Risque de stationnement de véhicules

Au RETOUR (Pour Grand et Petit parcours)

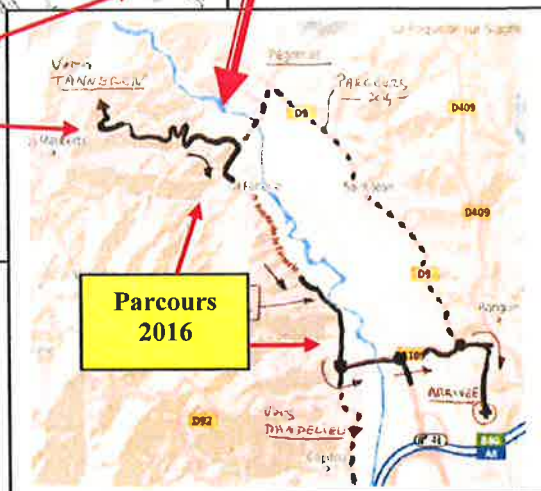
On ne passe pas par le Lac St Cassien et Marjories

MAIS

Par St CASSIEN GARE – des BOIS

Pour rejoindre Tanneron

Parcours
2016

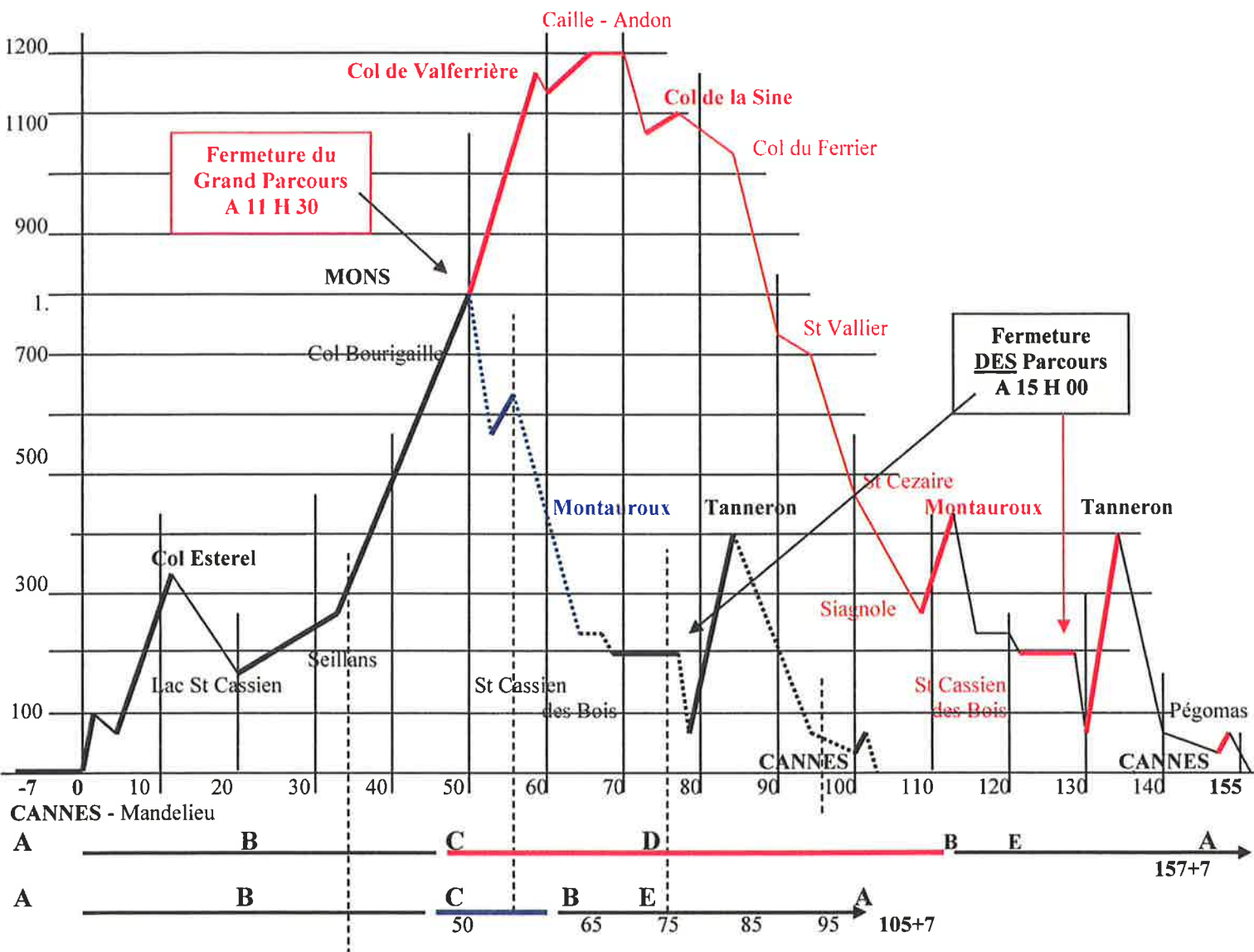




24^{ème} Brevet Randonneur « LA LAZARIDES » U.F.O.L.E.P

Profils - (Grand/ Petit) / Renseignements---Samedi 30 Avril 2016

Descriptif d'Origine : 01.03.2016 Modificatifs :



GRAND Parcours : 8 H 30 ----- DEPARTS ----- PETIT Parcours: 9 H 30

Stade Maurice CHEVALIER ---Av M.CHEVALIER---CANNES La Bocca ---Sortie autoroute Cannes-Ouest-
 (à proximité de l'Aéroport Cannes/Mandelieu et à coté du Palais des Victoires)

- GRAND PARCOURS	A - B - C - D - B - E - A	Distance : 157 Kms + 7	Dénivelé : 2 500 Ms
- PETIT PARCOURS	A - B - C - B - E - A	Distance : 105 Kms + 7	Dénivelé : 1 800 Ms

-ENGAGEMENTS à faire parvenir à **ETOILE SPORTIVE de CANNES** Maison des Associations
 9 Rue Louis BRAILLE --- 06400 CANNES Tel et Fax : 04 93 68 48 83

-RETRAIT DOCUMENTS la veille sur place Stade M.CHEVALIER de 15H30 à 18H30
 (A vos risques le matin sur place, de 7H à 8H)

COUT

20 € jusqu'au 24 Avril 2015 --- Puis 25 € la veille sur place --- Pas d'Engagement le matin de l'Epreuve
Joindre copie Licence **SI** délivrée avec Certificat Médical **OU** Certificat Médical de moins de 3 mois
ET Chèque à l'ordre de l'Etoile Sportive de Cannes

----- **SITE** www.etoilesportivedecannes.fr **INTERNET** -----





PARCOURS---(Grand---Petit)--- **Samedi 30 Avril 2016**

www.etoilesportivedecannes.fr

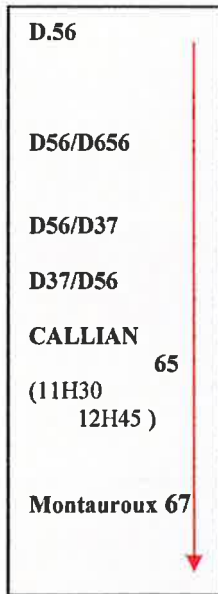


Descriptif d'Origine : **01.03.2016** Modificatifs :

LOCALITES	AXES	Pts Particuliers	Alti.	Distance		HEURES Indicatives de PASSAGES	
				Grand	Petit		
CANNES La Bocca	Piste L.BOBET Av Chevalier / Bd Poesi /Bd Rivage / Bd Midi	Départ fictif Grand Parcours Petit Parcours	0				8 H 30 9 H 30
La NAPOULE	RN.559 / Av Clews / Av 23 Aout / Bd Esterel / Bd Bon Puit / Ch de la Travernière Av de FREJUS – Minelle D 6007 San Estello Pont St Jean	Départ Réel Grand Parcours Petit Parcours	0 90 40				8 H 45 9 H 45 Basés Maxi: 33 /35 Km/H Mini: G.P = 22 Km/H P.P = 17 Km/H
Les ADRETS	RN.7 / D 237 RN.7 / D 237 D 237 / D 837 D 837	Adret de Cannes Col de l'Esterel Sortie autoroute	315 265 166		6 12 14 17		1er Dernier
MONTAUROUX	D 37 / D 38 D 37 / D 562	Lac St Cassien	160 180		22 25,5		(G.P) 9 H 25
CALLIAN	D 562 / D 19				30		
FAYENCE	D.19 / D 563		250		32		
SEILLANS	D.19 / D.53				37		9 H 55 12 H 00
MONS	D 53 / D 563 MONS	Col Bourigaille Bifurcation Petit	765 808			Fermeture du Grand Parcours à Mons à 11 H 30 49,5 → 49,5	(G.P) 10 H 15 (P.P) 12 H 45
SERANON	D 563 / D.60 85 D.6085 / D.79 D 79 / D 81 et D 81 / D 79	Col Valferrière	1 170 1 093	62 65			
CAILLE	D 79 / D 80		1 200	67,5			10 H 30 12 H 30
ANDON Pont du Loup	Village Pont du Loup Col la Sine		1 186 1 070 1 120	73 76 81,5			
CAUSSOLS	D 5 / D 12	Col Ferrier	1 039	89,5			
St VALLIER	D 5 / D / 6085 D 6085 / D 5	Col la Lecque	724 695	94,5 99,5			11 H 35 (G.P) 13 H 00 (G.P)
St CEZAIRE	Village D 5 / D.105		454	105,5			
CALLIAN	D 105 / D 96	Pont Siagnole	242	111			
		Bois Ardisson	420	113			
	D 96 / D 37		240	117,5			
MONTAUROUX	D 37 / D 562	Tournon	240 170	119,5 122,5		70,5 73,5	
TANNERON	D 37 / D 38 Village	St Cassien/ Bois Tanneron	160 325 149 400	126 130 134 137,5		77 81,5 85	11H25 (P.P) 14 H 30 (G.P)
PEGOMAS	D 309 / D 109 à Droite A Gauche au Rond Point	Vers Mandelieu du Santon (Lycée)	16	146,5		94	12H00 (PP) 15H30 (G.P)
Mandelieu / Cannes	Bd Libération Tout droit Rond Point des D 1109	Vétérans 39-45					
Cannes la Bocca	D 1109 / D 9 D 9 / Av M.Chevalier Piste L.BOBET		50	152		99	1er Arrivant 12 H 00 (P.P)
ARRIVEE			157 + 7			105 + 7	Dernier Arrivant 17 H 00 (G.P)



**Fermeture du Grand
Parcours à Mons à 11 H 30**



**Fermeture
Des
Parcours
A 15 H 00**

ASSURANCE

CONSEIL

Information et Défense des Assurés

SOCIETE DE COURTAGE D'ASSURANCES
Sarl au capital de 8.000 € - 399 888 247 00034 APE 6622Z

4 Passage Carter 77600 BUSSY St GEORGES - Tel : 01 64 00 07 20 - Fax : 01 64 00 34 25 - E-mail : ida@online.fr

ATTESTATION

Période du 01/01/16 au 31/12/16

Nous soussignés,

**ASSURANCE CONSEIL
4 Passage Carter
77600 BUSSY St GEORGES**

Certifions par la présente que :

**ASS. ETOILE SPORTIVE DE CANNES
Maison des Associations
9 rue Louis Braille
06400 CANNES**

A souscrit par notre intermédiaire une police RESPONSABILITE CIVILE / INDIVIDUELLE ACCIDENTS N° 5 786 540 704 auprès de la compagnie AXA FRANCE 313 Terrasses de l'Arche 92727 NANTERRE CEDEX.

Cette police garantit tous les organismes qui en dépendent, toutes les activités et tous les sports ainsi que tous les participants à ceux-ci.

Sa Responsabilité Civile est également couverte à raison des dommages (résultant notamment, d'incendie, d'explosion ou d'incidents d'origine électrique, de l'action des eaux) causés aux locaux (et leurs équipements) qui sont occupés occasionnellement, c'est à dire moins de 90 jours consécutifs.

Sont exclues les réunions sportives comportant l'utilisation, par les sportifs, de véhicules terrestres à moteur.

La présente attestation lui est délivrée sur sa demande et pour valoir ce que de droit.

Fait à Bussy le 19/01/2016.

**ASSURANCE CONSEIL
4 Passage Carter
77600 BUSSY SAINT GEORGES**

